



Christine Werlé  
rédactrice en cheffe

## LE BILINGUISME VÉCU DE L'OFFICE CANTONAL DE LA CULTURE

**Si le canton de Berne est bilingue, son chef-lieu demeure un territoire germanophone. Néanmoins, des personnalités, des entreprises, des associations et des institutions s'engagent pour le bilinguisme à Berne. C'est le cas de l'Office de la culture du canton de Berne, qui revendique un bilinguisme aussi fonctionnel que vivant.**

En 2020, l'Office de la culture du canton de Berne (OC) a reçu la certification « Engagement bilinguisme », délivrée par le Forum du bilinguisme à Bienne (BE). Cette certification est venue récompenser les efforts fournis par l'administration et le personnel en matière de bilinguisme depuis plusieurs années. Mais qu'a-t-il été entrepris depuis ? « Depuis la certification, des mesures concrètes visant à développer un bilinguisme vivant ont été élaborées et mises en œuvre au sein des trois sections de l'Office et au sein de l'état-major. Par exemple, des cours de langue et des tandems permettent d'élargir les compétences linguistiques. En outre, la position et la vision de l'Office ont été définies et consignées dans une charte », assure Christoph Schelhammer, porte-parole de l'Office de la culture.

La charte en question vise à garantir sur le long terme la promotion du bilinguisme et le soutien à la minorité francophone au travers de dix engagements : promouvoir au quotidien un bilinguisme vivant et vécu, valoriser les deux langues et cultures de manière équilibrée, soutenir la langue minoritaire et ses représentant-e-s, renforcer la cohésion des deux communautés linguistiques au travail, disposer des mêmes chances de carrière, recruter du personnel francophone au sein de chaque unité, adopter une attitude exemplaire en tant que membre de la direction et en tant que cadre, encourager le personnel à progresser dans l'autre langue officielle et le soutenir dans ses démarches, adopter une attitude tolérante vis-à-vis des erreurs des autres afin de pouvoir s'exprimer oralement sans



crainte, réévaluer régulièrement les objectifs et les mesures prises pour favoriser le bilinguisme.

### ANNONCE

## PLR

### Les Libéraux-Radicaux

## Invitation à l'assemblée générale du Groupe PLR romand de Berne et environs

Le Groupe PLR romand de Berne et environs va tenir son assemblée générale. Il invite toute personne intéressée ou simplement curieuse à assister à son assemblée générale.

**Date : 3 juin 2024, 18h00**

**Lieu : Hôtel Kreuz (Salle Anker, 2<sup>ème</sup> ss.)**

L'assemblée générale sera suivie d'un repas (aux frais des participants). Les boissons seront offertes par le Groupe PLR romand.

Nous nous réjouissons d'accueillir toute personne qui serait intéressée à venir nous rencontrer. Pour des raisons d'organisation, merci de vous inscrire à l'adresse email : [valerie@karlen-bourdin.ch](mailto:valerie@karlen-bourdin.ch)

*Dernier représentant des formations politiques romandes en ville de Berne, le Groupe Libéral Radical Romand de Berne et environs a traversé plus de 90 ans d'histoire. Fondé en 1931, le Groupe s'est investi, au fil des ans, dans des causes municipales, cantonales ou fédérales.*

Pour le comité,  
Valérie Bourdin Karlen  
079/428.74.59

### Le principe de Berne appliqué

Dans le travail quotidien à l'interne, cet engagement pour le bilinguisme se traduit par le fameux « principe de Berne », qui veut que chacune et chacun puisse s'exprimer dans sa langue maternelle. « La communication interne écrite se fait toujours dans les deux langues officielles. Lors des réunions et des discussions informelles, le français ou l'allemand standard sont parlés selon le principe « chacun parle dans sa langue maternelle », même si l'expression dans l'autre langue officielle est encouragée. Les supérieurs hiérarchiques servent de modèles », explique Christoph Schelhammer.

L'Office de la culture du canton de Berne compte quelque 200 collaboratrices et collaborateurs réparti-e-s dans trois sections : Encouragement des activités culturelles, Service des monuments historiques, Service archéologique. La composition linguistique du personnel se veut conforme aux statistiques cantonales de la population. « Selon les sections, l'Office de la culture compte de 5 à 20% d'employés francophones. De plus, des personnes bilingues travaillent chez nous. Les chiffres varient chaque année », indique encore le porte-parole Christoph Schelhammer.